



Bagnolet, mardi 20 décembre 2011

Tournoi de la ville de Dijon
Epreuve de coupe du monde sélective
Epée dames juniors à Dijon (FRA) le 08 janvier 2012

La commission a désigné pour participer à ce tournoi :

Chef de Délégation :	Jean	TURA	
Commission :	Dominique	DECLAUDE	
Entraîneur :	Jean-François	DI MARTINO	
Arbitres :	Jacqueline	CLAUDEL	
	Johny	LENERTZ	
	Jean-Yves	MILLET	
			4ème à confirmer
Athlètes :	Coline	PELLETIER	Grenoble PC
	Auriane	MALLO	Lyon EM
	Lauren	REMBI	Bondy AS / PF INSEP

Vous vous déplacerez par vos propres moyens et serez remboursés sur la base du tarif SNCF 2ème classe.

La commission vous autorise à participer A VOS FRAIS à ce tournoi.

Vous vous déplacerez et vous logerez par vos propres moyens.

Les droits d'inscription (15€) et les repas sont à régler en espèces.

Prévoir le transfert et en conséquence des euros.

Athlètes :	Pauline	ABATI	Grenoble PC / PFJ Talence
	Victoria	AIT ALI	St Gratien CE / PFJ Talence
	Maude	BIENFAIT	Douai / PFJ Talence
	Jeanne	BOLZE	Paris UC
	Cynthia	CALABRE	Saint Gratien CE / PFJ Talence
	Carolane	CIFFOTTI	Lyon EM
	Léa	DE BRAECKELAER	Amiens CE
	Camille	HAZARD	Paris CSPSE
	Alessia	HUGHES	Paris LPR / PFJ Talence
	Catherine	JOSEPH	Grenoble / PFJ Talence
	Lisa	LAUDEREAU	Le Chesnay AS
	Jeanne	LODS	Avignon AS / PFJ Talence
	Cindy	MARIE	Sables d'Olonne E
	Hélène	NGOM	Gagny USM / PFJ Talence
	Tifaine	PIERRE	Rodez EA / PFJ Talence
	Maud	TRIBAUDEAU	Lyon EM
	Coraline	VITALIS	Saint Georges CEC / PFE Antilles

Remplaçants :	Lilia	MALTI	Lyon EM
	Margaux	LEDRU	Valenciennes CE
	Sarah	FABIO	Toulon
	Bénédicte	RITZLER	Colmar SE
	Marnie	RICHARD	St Gratien CE
	Maud	MALAFOSSE	Colmar SE

Licence internationale 2011/2012 : Vous devez la régler à votre chef de Délégation contre la somme de 25€.

CONTROLE ANTI-DOPAGE : Les athlètes en cours de traitement doivent obligatoirement se munir de AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivrée par :
- AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pour les compétitions françaises organisées sur le territoire français,
- FIE (Fédération Internationale d'Escrime) pour les compétitions internationales.
Ils devront en informer le médecin, le kinésithérapeute ou à défaut le chef de délégation avant le départ.

Rappel des règlements FIE/CEE à propos des tenues :

- 1/ Les équipements des tireurs doivent être conformes aux normes de sécurité FIE (800N et 1600N pour le masque).
- 2/ Les tireurs doivent porter leur nom et nationalité au dos de la veste en juniors et seniors.
- 3/ Le port des couleurs nationales en vigueur (cf. site FIE) est obligatoire en seniors.
- 4/ Le port des couleurs nationales, anciennes ou en vigueur, est facultatif en cadets et juniors.
- 5/ Les tenues des membres de la délégation peuvent être différentes (anciennes , nouvelles ou pas de couleurs).

Hébergement : HOTEL IBIS
Arquebuse Gare

Organisateur : ASPTT Dijon Escrime 03 80 60 94 81

Lieu du tournoi : Palais des sports
17 rue Léon Mauris - 21000 Dijon

Programme : appel à 07h30 finale à 15h30

**Assurance FF ESCRIME / MUTUAIDE - Tél : 00 33 1 45 16 64 64 - Fax : 00 33 1 45 16 63 92
email : assistance@mutuaide.fr - Contrat 11/4062 NC/DM**

**Merci de confirmer ou annuler votre participation par Fax au 01 43 62 20 99
ou par Email à ffe-deplace@escrime-ffe.fr**

Copie : Président, Secrétaire Général, Directeur Technique National, Trésorier, Directeur Général, Directeur des équipes, Présidents des Commissions d'Armes, Entraîneurs des Commissions d'Armes, Président de la Commission d'Arbitrage, Comptabilité.